

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 27 septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	10

Objet de la Délibération :

Accompagnement à la construction de la maison de la chasse

L'an deux mille vingt trois

Le vingt-sept septembre

A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine — Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : Mme GAURENNE Sylvie

Date de convocation : 21 septembre 2023

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de la société ppcM Architectures relative à l'accompagnement du projet de construction de la maison de la chasse.

Prestations :

- Esquisse + avant-projet sommaire,
- Avant-projet définitif + dossier PC,
- Projet (plans + descriptifs et quantitatifs),
- Consultation des entreprises et assistance contrats travaux,
- Direction des travaux (délai indicatif : 8 mois),
- Visa,
- Opérations d'assistance à la réception + réception des travaux.

Coût : 13 400 € HT.

2023/024

Extrait du registre

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** la proposition de la société ppcM Architectures relative à l'accompagnement du projet de construction de la maison de la chasse,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour engager la dépense de 13 400 € HT correspondant à cette prestation prévue au BP 2023 et signer tout document nécessaire à l'avancée de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE



Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20230927-2023-024-DE
Date de réception préfecture : 09/10/2023